

PEUR DE PERDRE MA DIGNITÉ...

Témoignage de **Camille**,
retraité



Moi, dans ma vie, j'ai essayé de vivre dignement. Je voudrais, aussi, pouvoir terminer ma vie debout, responsable, dans la dignité. Je ne voudrais surtout terminer comme un légume.

Et j'aimerais bien, s'il le faut, que les médecins fassent le nécessaire comme on dit...



RESPECTER LE MALADE EN TANT QUE PERSONNE

Jacques Ricot,
professeur de philosophie
à Nantes



Aucun d'entre nous n'a envie de mourir dans des conditions qui porteraient atteinte à sa dignité, c'est le moins que l'on puisse attendre. Mais que veut dire, ici, le mot dignité ?

Est-ce que ça veut dire, conformément à ce qui est écrit au fronton de la Déclaration des droits de l'Homme de 1948, que nous avons une valeur intrinsèque, liée à notre personne dès lors que nous sommes des êtres humains ? oui ! C'est cela le sens premier.

Est-ce que ça veut dire que l'on perd cette valeur, cette qualité de personne dès lors que nous ne serions pas plus capables d'être performants dans tous les secteurs de notre vie et que nous avons une idée très dégradée de nous-même ?

Une 3^e définition, pire encore, c'est lorsque c'est autrui qui décide que l'on perd ou que l'on garde sa dignité.

Nous voyons bien que la première définition qui renvoie à la Déclaration des droits de l'homme ne peut pas se conjuguer avec la deuxième définition qui consisterait à dire que l'on serait plus ou moins digne en fonction des situations qui se présentent à nous.

Que voulons-nous en fin de vie ?

Nous voulons être respectés. Nous ne voulons pas souffrir, nous ne voulons pas que l'on nous prolonge de façon indue et c'est bien normal ! Mais est-ce que, vraiment, la société doit aller dans le sens d'une légalisation, d'une nouvelle liberté qui remettrait en question jusqu'à la notion de soin que nous nous devons les uns aux autres ?

Une des valeurs éthiques majeures des professionnels de santé et de tout le corps social, c'est de combattre le sentiment d'indignité.

Il ne faut pas confondre la dignité avec la liberté individuelle.

La dignité c'est un sentiment collectif, c'est ce qui nous rattache à la condition humaine. ■

ALLER PLUS LOIN

La dignité est un concept philosophique complexe. On ne peut pas la résumer, comme c'est trop souvent le cas, au respect de l'autonomie de décision de la personne, ou encore moins, à l'affirmation d'un droit à l'assistance (éventuellement médicalisée) au suicide qui sont deux concepts différents.

La dignité n'est pas non plus assimilable au sentiment de dignité ou *a contrario* d'indignité que l'on peut ressentir à travers le regard des autres, par exemple le sentiment de pitié ou de dégoût que pourrait inspirer telle ou telle personne âgée ou démente. La plupart des philosophes et des juristes s'accordent à donner au mot dignité une acceptation ontologique, c'est-à-dire inhérente, inséparable de la condition humaine. Un être humain ne peut et ne doit jamais être considéré comme privé de sa dignité, ni en raison de sa couleur de peau, ni de sa condition sociale, ni de son état de santé. C'est un principe fondateur de la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui est aussi inscrit dans le bloc de constitutionnalité de la France.

Il est donc fondamental de tout mettre en œuvre pour que chaque être humain vive jusqu'à son dernier souffle dans la dignité.